

Carnet de santé numérique

Mon espace santé : le service d'aide par téléphone désormais accessible aux sourds et malentendants

Domaine(s) :

- Santé

Depuis le 15 mars, l'accueil téléphonique de Mon espace santé est davantage accessible pour les personnes sourdes, malentendantes ou présentant des problèmes d'élocution. Celles-ci peuvent désormais, grâce à une plateforme en ligne, contacter les conseillers du numéro 34 22, qui apportent une assistance aux assurés qui en ont besoin lors de l'activation ou de l'utilisation de Mon espace santé.

Contactez l'assistance Mon espace santé pour les personnes sourdes ou malentendantes

Pour entrer en contact avec un conseiller Mon espace santé, il suffit de se rendre sur le [site internet ElioZ](#) [1] conçu pour communiquer au choix en :

- **LSF** : langue des signes française (webcam nécessaire),
- **TTRP** : transcription en temps réel de la parole (par écrit),
- **LfPC** : langue française parlée complétée (webcam nécessaire).

Une fois le mode de communication choisi, un opérateur-relais fait le lien entre l'assuré et le conseiller Mon espace santé.

Horaires d'ouvertures du service d'aide Mon espace santé

Les conseillers par visio-interprétation sont joignables **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30** (heure de Paris).

[Une aide en ligne Mon espace santé](#)

En cas de question sur Mon espace santé, une aide en ligne est également disponible sous forme de questions/réponses sur le site [monespacesante.fr](#) [2]

Mis à jour le 24/03/23

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/mon-espace-sante-service-daide-par-telephone-desormais-accessible-aux-sourds-et>